**DECLARATION FINALE DE BUDAPEST**
**HONGRIE**
**13 NOVEMBRE 2009**

La Confédération européenne des pouvoirs locaux intermédiaires (CEPLI) est la première et unique confédération européenne regroupant des associations nationales de pouvoirs locaux intermédiaires, et les réseaux associés. La CEPLI se veut un modèle de coopération et d'échange au service de ses membres et de l'Europe. Elle a pour objectif de devenir un partenaire reconnu des institutions de l'UE et des autres associations nationales et européennes et mondiales.

La deuxième Conférence politique des membres de la CEPLI et des réseaux associés s'est tenue à Budapest les 12 et 13 novembre 2009. Les débats ont porté sur la manière dont les pouvoirs locaux intermédiaires font face aux enjeux économiques, sociaux et territoriaux dans le contexte de la crise actuelle.

Les citoyens européens ont le sentiment de voir l'Union européenne en proie à une crise sans précédent à différents niveaux. A ce titre, nous souhaiterions souligner le rôle crucial que jouent les pouvoirs locaux intermédiaires dans la cohésion territoriale, économique et sociale.

Frappés de plein fouet par la crise économique et financière, les Etats membres de l'UE ont enregistré un ralentissement significatif de leur développement économique ayant d'évidentes répercussions sur le tissu social. Et il paraît désormais difficile d'atteindre les objectifs de la Stratégie de Lisbonne, compte tenu des taux de chômage et de la chute des PIB.

Les pouvoirs locaux intermédiaires peuvent jouer un rôle essentiel en apportant des réponses immédiates aux besoins des populations et de leurs territoires. En raison de leurs connaissances spécifiques dues à la proximité avec les citoyens, ces autorités suffisamment importantes sont à même d'apporter des solutions efficaces et de prendre les mesures les plus appropriées.

Facteur de cohésion, le rôle structurant des pouvoirs locaux intermédiaires apparaît aujourd'hui plus clairement que jamais. Les autorités locales sont confrontées aux

implications sociales de la crise et au ralentissement de la croissance économique. Elles ont parfaitement conscience qu'il est de leur devoir de réagir et d'accorder la priorité à la mise en œuvre de mesures permettant aux citoyens de répondre à la crise économique et sociale.

Les pouvoirs locaux intermédiaires mettent en place des initiatives innovantes en vue de contrebalancer les effets de la crise. Ceci démontre que ces autorités possèdent une grande capacité à réagir et à mobiliser les populations vis-à-vis d'un large éventail de situations.

Outre la prise de mesures appropriées, ces autorités s'investissent dans l'éducation, l'enseignement professionnel, les initiatives innovantes, l'efficience et le développement durable, les énergies renouvelables, le changement climatique. Elles s'impliquent de plus en plus dans les politiques visant à maintenir et créer de nouveaux emplois, à court et à long terme. L'ensemble de ces politiques mises en œuvre par les pouvoirs locaux intermédiaires garantit un niveau soutenable de cohésion sociale et territoriale.

Les collectivités locales intermédiaires développent des approches différentes d'un pays à l'autre en Europe, comme d'ailleurs tous les niveaux de Pouvoirs locaux, et même nationaux. Cette diversité est l'essence même de la décentralisation, et la condition de la mise en œuvre du principe de subsidiarité, illustrant clairement ce que signifie une gouvernance à multiniveaux.

Les pouvoirs locaux intermédiaires continueront à soutenir les citoyens et les territoires pour surmonter la crise, la CEPLI souhaite cependant insister sur le fait que ces autorités risquent de ne plus être en mesure d'offrir les services de bases au cas où elles devraient assumer des dépenses supplémentaires en l'absence de financement approprié. C'est la raison pour laquelle les Etats membres et l'UE devraient octroyer aux autorités locales les ressources financières suffisantes pour leur permettre de s'impliquer directement dans l'élaboration des stratégies et des politiques les plus appropriées.

Enfin, la CEPLI tient à souligner qu'en période de crise, il s'avère plus important que jamais de garantir la coopération territoriale, laquelle constitue un instrument permettant de faire face à la crise et d'atténuer ses effets sur les citoyens. Il s'agit-là d'un moyen d'apporter une valeur ajoutée à la compétitivité et aux potentiels des territoires européens. Les réseaux européens des autorités locales constituent un instrument clé permettant de garantir la cohésion et réduire le déséquilibre territorial et économique au sein de l'Europe. De surcroît, les pouvoirs locaux intermédiaires forment une entité suffisamment importante et possèdent la connaissance de proximité nécessaire pour leur permettre d'assurer la jonction entre les citoyens et les institutions européennes.

**Adopté à l'unanimité**
**Le 13 novembre 2009**
**Budapest**